

## COMMUNICATION

### Coordonnées

NOM, prénom	HOUSSINE Dridi
Fonction	Directeur de l'unité de programme(s) de 2e cycle en Éducation et pédagogie, Département d'éducation et pédagogie
Affiliation / Institution	Faculté des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal
Courriel	Dridi.houssine@uqam.ca

### Mots-clés

**Contributions de la recherche partenariale à la mobilisation, à l'appropriation et au transfert des connaissances : un modèle de recherche-formation-accompagnement en gestion de l'éducation**

À l'heure où la gouvernance des institutions éducatives est questionnée, où les instances publiques et privées sont interpellées et que les pressions sur le système éducatif sont de plus en plus fortes pour que les acteurs rendent des comptes sur sa performance, c'est à l'instar d'un grand nombre de sociétés que le Québec s'interroge sur l'efficacité de ses établissements d'enseignement. Cette préoccupation se manifeste à la suite des bilans tirés de plusieurs études (CSE, 2006, 2012 ; Bélanger et al., 2012 ; OCDE, 2002 ; OCDE/CERI, 2000, 2003, 2007) qui font ressortir des difficultés à atteindre les objectifs fixés mais aussi des défis, nombreux et considérables, auxquels le système éducatif doit faire face : besoin d'assurer la réussite du plus grand nombre et de diminuer le décrochage scolaire, intégration des jeunes en difficulté, survie des écoles, etc.

Devant un tel constat, les gouvernements ont adopté des politiques relatives à la reddition de comptes. En outre, des acteurs influents (Lacroix et Maheux, 2012) expriment l'urgence d'un besoin de recherche et d'avis de même que d'évaluations sur l'état de notre système éducatif et de chacune de ses entités ainsi que sur les mesures à mettre en place pour assurer et améliorer son pilotage, son fonctionnement aux différents paliers de même que son positionnement international.

Dans cette mouvance, la recherche universitaire subit de multiples pressions qui peuvent en modifier les pratiques et les visées (Milot, 2011). En privilégiant le financement de la recherche-développement et de l'innovation en éducation, gouvernements et organismes subventionnaires cherchent à stimuler une orientation utilitaire chez les chercheurs et à inciter les acteurs de l'éducation, notamment les gestionnaires scolaires, à la pratique collaborative et à l'utilisation des résultats de la recherche. Une telle orientation ne manque pas d'alimenter un certain débat, d'une part, sur le principe de la régulation et des modes de gouvernance, et, d'autre part, (même s'il est en sourdine) sur les risques de confinement de la diversité, de la pluralité des projets de recherche, des postures ainsi que de la liberté académique.

Pour participer au débat sur le rôle de la recherche partenariale en éducation quant au volet de la gestion des établissements scolaires, il nous semble essentiel de questionner les politiques de

## Gouvernance et recherche en éducation

20-21 avril 2016, Bienne (Suisse)

---

recherche en éducation, de saisir le processus d'appropriation par les gestionnaires de l'éducation des résultats de la recherche et des nouvelles pratiques dans une démarche réflexive, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. La présente communication est basée sur un projet de recherche qui vise à modéliser la triple hélice recherche-formation-accompagnement en éducation et à interroger le processus de partenariat, d'appropriation et d'utilisation de la recherche et de « l'innovation » en gestion de l'éducation.